



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 24 avril 2019

Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu, le :

Mardi 30 avril 2019

à 20 heures

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Création de poste : Technicien principal 1^{ère} classe
- 2- Fusion des écoles maternelle et élémentaire
- 3- Camping : Tarifs divers
- 4- Budget Principal : Décision Modificative
- 5- Travaux d'aménagement sur la RD 6 : Demande de subvention au titre des amendes de Police et choix des entreprises
- 6- Bibliothèque : Règlement intérieur et adhésion à Biblio'Trégor
- 7- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire
Gervais EGAULT

